

LES FINANCES

DEMANDE DE CONFIRMATION AU SUJET DE L'EXODE DE
CAPITAUX CANADIENS

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Le dollar canadien est encore une fois en perte de vitesse, les taux d'intérêt ayant une fois de plus augmenté pour atteindre un sommet de 17.11 p. 100, comme la Banque du Canada l'a fait savoir au début de l'après-midi. Le premier ministre se rend-il compte que l'écart qui sépare le prix canadien du pétrole fixé à \$17.75 le baril, et le prix déréglé des États-Unis, qui fluctue entre \$40 et \$50 le baril, a entraîné un exode colossal de capitaux canadiens—y compris ceux des sociétés—vers les États-Unis, ce qui a pour effet de faire baisser la valeur de notre dollar et de faire monter les taux d'intérêt au Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, madame le Président, j'ai peur de ne pouvoir confirmer cet état de choses.

M. Stevens: Madame le Président, on ne peut que désespérer de l'avenir du pays lorsque le premier ministre avoue ignorer que . . .

M. Trudeau: Je n'ai pas dit cela.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: J'ai dit que je ne pouvais pas confirmer vos propos saugrenus.

M. Stevens: Voilà que mes propos sont saugrenus, maintenant, madame le Président.

Voici la question que je pose au premier ministre: A propos d'agissements saugrenus, voudrait-il bien nous dire pourquoi il trouve légitime que le gouvernement négocie avec l'Arabie saoudite et le Mexique l'achat de pétrole au prix mondial, alors qu'il refuse d'accorder un prix plus juste aux producteurs de pétrole du Canada?

M. Trudeau: Madame le Président, je me demande bien comment il faudrait qualifier cette question. Je croyais, en effet, que le député et son parti savaient que le Canada n'est pas encore autosuffisant en matière de pétrole. Nous devons importer du pétrole.

Une voix: Nous ne serons jamais autosuffisants.

M. Trudeau: Comme nous devons importer du pétrole, il nous faut payer le prix que nous demandent ceux qui veulent exporter du pétrole au Canada, c'est-à-dire le cours mondial. C'est aussi simple que cela. Lorsque nous serons autosuffisants, le prix du pétrole qui appartient aux Canadiens devra être fixé par les Canadiens, au Canada. Voilà quelle est notre position.

L'INCIDENCE DES TAUX D'INTÉRÊT SUR L'INFLATION

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, vu l'absence du Svengali du Cap Breton, ma question s'adressera au ministre d'État aux Finances. Elle a trait aux taux d'intérêt annoncés aujourd'hui qui prouvent encore une fois que la Banque du Canada est intervenue sur le marché pour hausser le taux des intérêts.

En guise de préface à ma question, j'aimerais signaler au ministre ce que le gouverneur Bouey déclarait le 17 décembre lors d'une conférence de presse. Je cite:

Questions orales

A mon avis, des taux d'intérêt aussi élevés devraient modérer l'inflation et les anticipations inflationnistes s'ils sont maintenus à ce niveau pour un certain temps.

Le ministre ne m'accordera-t-il pas que les taux d'intérêt, que le gouvernement persiste à maintenir à un niveau élevé depuis déjà longtemps, auront inévitablement pour résultat de convaincre tous les Canadiens que l'inflation va persister, aggravant ainsi la surenchère inflationniste et l'inflation plutôt que de l'atténuer comme la politique du gouvernement est censée le faire?

● (1425)

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, je ne suis pas tout à fait d'accord sur les prémisses posées dans la question du député. Je pense que la référence qu'il fait à l'affirmation du Gouverneur de la Banque du Canada est juste; cependant le Gouverneur de la Banque s'est exprimé dans un sens relativement large, c'est-à-dire qu'il n'a pas fixé une période de temps limitée et qu'il n'a pas indiqué non plus à partir de quel moment les taux d'intérêt auraient une influence sur les prévisions relatives à l'inflation. Je crois que la façon dont les taux d'intérêt sont fixés actuellement reflète les conditions du marché et également la façon dont on doit appuyer la politique monétaire afin de lutter à long terme contre l'inflation.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

LES TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRES—ON DEMANDE
L'INTERVENTION DU MINISTRE

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre chargé de l'habitation. Le ministre peut-il justifier aux yeux des Canadiens ordinaires le fait qu'en août les prêts hypothécaires étaient consentis à un taux d'intérêt de 11¾ p. 100 alors qu'en décembre ils l'étaient—et ils le sont toujours—à un taux de 16 ou de 17 p. 100? Le ministre estime-t-il que les intérêts sur les prêts hypothécaires consentis aux Canadiens devraient être fixés selon principes régissant le fonctionnement d'une loterie à Las Vegas ou y a-t-il une autre principe en cause? Le ministre est-il disposé à intervenir en faveur du Canadien moyen et à faire en sorte que les Canadiens qui doivent renouveler leur hypothèque en janvier ou en février, en cet hiver de mécontentement, soient traités sur le même pied que ceux qui l'ont renouvelée en août.

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, la plupart des Canadiens qui comptent renouveler leur hypothèque maintenant, au cours des prochaines semaines ou des prochains mois, détenaient cette hypothèque en moyenne depuis cinq ans. Cette hypothèque renouvelable arrive maintenant à échéance. Comme je l'ai expliqué auparavant, il est incontestable que le Canadien moyen peut faire face à ces hausses, étant donné que les revenus, notamment ceux qui sont assujettis à des conventions collectives, ont augmenté en moyenne de 10 p. 100 par année durant cette période de cinq ans.